

LES CARTOGRAPHIES IMAGINAIRES DE NINE GESLIN #2

NINE GESLIN

Nine Geslin, plasticienne, propose de poursuivre une cartographie sensible et poétique du territoire enclenchée l'année dernière auprès de 4 classes de l'Anjou bleu.

« Ma pratique artistique se nourrit essentiellement de ce que peuvent m'apporter les lieux. J'affectionne particulièrement ceux où la modernité et ses impératifs n'ont pas eu le temps de poser son empreinte, où l'on peut voir et entendre les paysages, les bêtes et les espèces qui les peuplent et les dessinent, comment le corps peut se mouvoir dans ces territoires.

J'ai toujours recherché les notions d'espaces ouverts, de leurs métamorphoses, de l'élan et de la liberté que cela engendre. J'essaye, à l'aide d'observations compilées et d'éléments collectés, de les retranscrire en atelier à l'aune de ma perception. »

LE PROJET : L'ANJOU BLEU ET SES PAYSAGES POUR MATERIAU...

« Nous sommes souvent sourds et aveugles aux lieux qui nous entourent. » Nine Geslin

Les classes seront amenées à se déplacer sur des sites naturels pour observer, collecter (végétaux, minéraux), dessiner, photographier. Il s'agit de partir du réel et d'en proposer une interprétation.

Cette résidence de 8 semaines poursuit plusieurs objectifs : la découverte d'un artiste, de son univers et de ses œuvres, l'initiation à plusieurs techniques artistiques (photographie, dessin, collage, pyrogravure), l'inscription de l'élève dans une démarche de création et l'invitation à porter un regard différent sur ce qui l'entoure, sur ce qui constitue son cadre de vie et son « paysage quotidien ».

Pour cette deuxième année, le paysage est au centre du dispositif mais c'est une approche différente que propose Nine Geslin, il s'agira pour l'enfant et pour la classe de se replacer dans son environnement et d'en réinventer l'histoire.

Si vous souhaitez feuilleter l'atlas réalisé cette année, c'est par ici : <https://fr.calameo.com/read/005316374169b0a44be81>

Il ne s'agit pas cette année de reproduire la même chose. La trace / finalité du projet va considérément évoluer.

LES ÉTAPES DU PROJET

Une réunion en septembre-octobre sera proposée aux enseignants intéressés et inscrits, elle aura pour objectif de préciser le projet.

- Étape 1 — Visite sur site et collectage (ces visites de sites se feront à la journée ou demi-journée)
- Étape 2 — Choix du type de représentation cartographique - plusieurs ateliers en classe (les ateliers auront probablement lieu les jeudi et vendredi)
- Étape 3 — Exposition et édition du tome 2 de l'Atlas — Forme de la restitution à déterminer au cours du projet

AUTRES

La rencontre avec l'univers de l'artiste (forme à définir : expositions, rencontres...)

D'autres propositions de sorties / visites en lien avec le projet (musées des sciences naturelles...) peuvent être proposées.

Création d'un fond « ressources » (tous types de supports) en lien avec le projet. La sélection est effectuée par l'artiste, elle pourra être mise à disposition.

* LE CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE (CLEA), UN PROJET DE TERRITOIRE

L'Anjou bleu-Pays Segréen a développé son projet culturel de territoire autour de deux axes forts et complémentaires que sont la proximité de l'offre culturelle et la jeunesse.

Pour répondre à ces deux enjeux, le service culturel et l'école de musique de l'Anjou bleu travaillent en lien étroit pour mettre en œuvre des actions au plus près des publics (saison de l'école de musique, festival Curieux Racontages (Rendez-vous conte !), pour accompagner des acteurs culturels qui mènent des actions sur l'ensemble du territoire (exemple : Saveurs Jazz Festival, Centrale 7..) et pour développer l'Éducation Artistique et Culturelle au sein du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA).

C'est dans une approche partenariale que le Pays a pensé l'éducation artistique et culturelle et s'est engagé dans la mise en œuvre d'un CLEA, dispositif contractuel initié par le ministère de la Culture et de la Communication.

Ce CLEA s'inscrit dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle menée à l'échelle de la Région par l'État et les collectivités territoriales dans le cadre du Comité territorial régional de l'Éducation Artistique et Culturelle mis en place par la DRAC des Pays de la Loire et le Rectorat de l'Académie de Nantes. Il s'adresse principalement aux jeunes âgés de 0 à 18 ans.

Le CLEA vise à coordonner les efforts du Conseil Départemental de Maine-et-Loire, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire, du PETR du Segréen et des Communautés de Communes concernées au service de la mise en œuvre d'une politique d'éducation artistique et culturelle, adressée aux publics et plus particulièrement aux enfants et aux jeunes.

Il a pour but de favoriser, par l'émergence de projets de qualité, l'accès à une culture vivante, variée, nourrie de tous les domaines artistiques allant du spectacle vivant au patrimoine en passant par les arts visuels.

Le CLEA contribue à installer une présence artistique forte et durable, à travers notamment les résidences artistiques.

Contact : Léonie Rondeau — 02 41 92 24 94 - lrondeau@anjoubleu.com

Infos : www.culture-anjoubleu.com / Facebook « Culture Anjou bleu »